

le papier ou coton à envelopper et la main-d'œuvre, 94 centins, soit en tout pour la douzaine \$0.573. La préure, nous dit-on, coûte si peu, qu'on la considère comme une quantité négligeable.

Si, maintenant, l'on prend en considération le coût du matériel, l'on arrive, pour une installation moyenne permettant de fabriquer 150 douzaines de fromages par saison, aux chiffres suivants :

2 douzaines de faisselles à \$1.20 la douzaine.....	\$ 2 40
1 tôle pour mettre égoutter les faisselles.....	0 75
5 râteliers à 0.40 chacun.....	2 00
2 casseroles à râtelier, à \$2.00 chacune.....	4 00
7 paillassons à \$0.20 chacun.....	1 40
35 morceaux de toile pour l'affinage, à 3 centins chacun... ..	1 05
2 nappes en toile, à \$1.00 chacune.....	2 00
Total.....	\$13.60

En calculant l'usure de ce matériel, au cours de la fabrication annuelle, à 10% de sa valeur, ceci nous fait à ajouter aux dépenses encourues pour fabriquer 150 douzaines de fromages, \$1.36, à peine 1 centin par douzaine, ce qui porte le coût total de production de chaque douzaine à 0.583 centins, soit en chiffres ronds 0.59 centins. Or, comme la douzaine se vend en gros \$1.00, le profit est de 0.41 centins.

Comme il se fabrique à Saint-Pierre de 1,200 à 1,500 douzaines de ces fromages, soit une moyenne de 1,350, par saison, cette industrie donne aux dix familles qui l'exercent la somme de \$553.50 de profit, soit \$55.30 par famille, sur 5,400 gallons ou 54,000 lbs. de lait convertis en fromage raffiné, ce lait se trouvant vendu 25 centins du gallon, dont 10 centins restent nets dans les mains des fabricants. Cela met, d'après notre manière de calculer dans les fromageries ordinaires, le lait à \$2.50 du 100 lbs.

A chacun le sien.—En terminant cette monographie du fromage raffiné de l'Isle-d'Orléans, il me reste un agréable devoir à remplir, celui de présenter à mes lecteurs, le portrait de madame Joseph-P. Roberge, l'une des meilleures fabricantes de fromage raffiné de la paroisse de Saint-Pierre. (Voir figure 2, planche IV.)

Comme je l'ai déjà dit, madame Roberge appartient à la famille Gosselin dont les membres ont été, de génération en génération, classés parmi les plus habiles fabricants.

Si j'ai été à même d'intéresser mes lecteurs par le présent travail, c'est à la grande obligeance de madame Roberge et de son complaisant et sympathique mari, monsieur Joseph-P. Roberge, que je le dois. Pendant diverses entrées et au moyen d'une correspondance assez volumineuse qui en est résultée, j'ai pu obtenir d'eux tous les détails que l'on vient de lire. A une manière très facile et très heureuse de s'exprimer que possède madame Roberge, se joint, de sa part, la faculté de savoir bien clairement énoncer ses idées lorsqu'il s'agit de les communiquer par correspondance. C'est grâce à ces deux qualités jointes à l'extrême complaisance de monsieur Roberge, qui a poussé la bonne volonté jusqu'au point de venir avec madame Roberge, m'apporter, à Sainte-Pétronille, tout le matériel dont il a été question dans cette monographie, que j'ai été en mesure d'abord de l'écrire, puis d'avoir des photographies qui m'ont permis d'illustrer mon travail au moyen des gravures qu'il contient.

Je termine en leur présentant tous mes remerciements.